

AFFIDAVIT / DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Modèle général — Québec

Objet de la déclaration :

1. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Nom complet :

Adresse :

Ville : _____ Province :

Code postal :

Occupation / profession, si pertinente :

2. DÉCLARATION DES FAITS

Je, soussigné(e), _____, déclare ce qui suit :

1.

2.

3.

4.

5.

* Si l'espace est insuffisant, une page supplémentaire peut être jointe. Les paragraphes doivent continuer leur numérotation et les pages supplémentaires doivent être clairement identifiées comme faisant partie de la déclaration.

3. PIÈCES JOINTES À LA DÉCLARATION, LE CAS ÉCHÉANT

Pièce A :

Pièce B :

Pièce C :

Le fait de mentionner ou joindre une pièce ne signifie pas automatiquement que le commissaire certifie son authenticité ou qu'il en fait une copie conforme.

4. SERMENT OU AFFIRMATION SOLENNELLE

Je déclare sous serment (ou j'affirme solennellement), en toute connaissance de cause, que les faits énoncés dans la présente déclaration sont vrais et complets. Je comprends le caractère solennel de cette déclaration et je la fais librement devant le commissaire à l'assermentation.

5. SIGNATURE DU DÉCLARANT

Signature du déclarant :

Nom en lettres moulées : _____

 **IMPORTANT** — Ne pas signer ce modèle avant d'être en présence du commissaire à l'assermentation. Pour une assermentation effectuée à distance, la signature doit être effectuée conformément aux instructions du commissaire pendant la séance.

RÉSERVÉ AU COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

Déclaré sous serment ou affirmé solennellement devant moi à : _____

Le : _____ / _____ / _____ (jj / mm / aaaa)

Signature du commissaire :

Nom du commissaire : _____

Commissaire à l'assermentation pour le Québec

Numéro du commissaire : _____

◆ Sceau / cachet du commissaire, si utilisé

Espace réservé au cachet du commissaire, si celui-ci en utilise un.

Avis — Ce document est un modèle général fourni à titre informatif. Il ne constitue pas un formulaire gouvernemental ou judiciaire officiel ni un avis juridique. Certaines procédures judiciaires, administratives, d'immigration ou autres exigent un formulaire précis ou des exigences particulières. Vérifiez toujours les exigences de l'organisme destinataire avant d'utiliser ce modèle.

Le rôle du commissaire à l'assermentation consiste notamment à recevoir le serment ou l'affirmation solennelle du déclarant. L'assermentation ne signifie pas que le commissaire confirme la véracité des faits déclarés, l'authenticité des pièces jointes ou leur conformité à des originaux.